

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Life Calcium Plus

Numéro de FDS : Life Calcium Plus - Canada

Date de publication : 2024/04/30

1. L'identification

Identificateur de produit: Life Calcium Plus**Utilisations pertinentes identifiées:** Augmentateur de dureté calcique**Distributeur**

Alliance Trading, Inc.
109 North Park Blvd., 4th Floor
Covington, LA 70433

Numéro de téléphone en cas d'urgence (24 h)

Téléphones d'urgence 24 heures : 1-888-670-7665

2. Identification du ou des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dommages sérieux aux yeux, Catégorie 2

Risques pour la santé:

Toxicité aiguë (oral), Catégorie 2

Éléments d'étiquetage

Marque
d'exclamation

Mention(s) d'avertissement: AVERTISSEMENT.**Mention(s) de danger**

H319: Provoque une irritation grave des yeux.

H302: Nocif en cas d'ingestion.

Conseil(s) de prudence**Éléments d'étiquetage supplémentaire:**

P264: Se laver soigneusement les mains après la manutention.

P270: Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

74880IHY: Porter une protection pour les yeux/le visage.

P305+P351+P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P337+P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

P301+P312: EN CAS D'INGESTION : appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous vous sentez mal.

P330: Rincer la bouche.

P501: Éliminer le contenu / le contenant conformément à toutes les réglementations locales, provinciales et fédérales.

3. Composition/informations sur les composants

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Life Calcium Plus

Numéro de FDS : Life Calcium Plus - Canada

Date de publication : 2024/04/30

Ingrédient(s)	No CAS	% p/p
Chlorure de calcium	10043-52-4	74 - 100
Eau	7732-18-5	0 - 26
Chlorure de sodium	7647-14-5	< 3
Chlorure de potassium	7447-40-7	< 3
Chlorure de magnésium	7786-30-3	< 0.05

Voir la section 8 pour des limites d'exposition

4. Premiers secours

Voie oculaire: Rincer immédiatement à grande eau, également sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Garder l'œil grand ouvert pendant le rinçage. Consulter un médecin si l'irritation persiste.

Peau: Laver immédiatement avec du savon et à grande eau. Consulter un médecin si de l'irritation se développe et persiste.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien. Rincer la bouche.

L'inhalation: Transporter à l'air frais. Consulter immédiatement un médecin en cas de symptômes.

Indication quant à la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial: Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Risque générale: Éviter la génération de poussière. Peut causer l'irritation des voies respiratoires dans certaines conditions. La décomposition thermique peut entraîner la libération de gaz et de vapeurs irritants et toxiques.

Agents extincteurs appropriés: Utiliser un agent extincteur adéquat pour l'incendie avoisinant.

Équipement de lutte contre l'incendie: Comme pour tout incendie, porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression à la demande homologué MSHA/NIOSH (ou équivalent) et un équipement de protection complet.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions relatives à l'environnement

Déversement dans l'eau: Bloquer l'accès aux courants d'eau, aux égouts, aux sous-sols ou aux zones confinées.

Procédures générales: Couvrir le déversement de poudre avec une feuille de plastique ou une bâche pour minimiser l'étalement et garder la poudre sèche. Ramasser mécaniquement et placer dans un contenant adéquat aux fins d'élimination. Porter l'équipement de protection individuelle.

Commentaires: Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Éviter la formation de poussière.

7. Manutention et stockage

Précautions à prendre pour assurer la manutention dans des conditions de sécurité: Assurer une ventilation adéquate. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Se laver soigneusement après la manipulation. Éviter de respirer la poussière. Éviter la formation de poussière.

Stockage dans des conditions de sécurité: Garder le contenant hermétiquement fermé dans un endroit sec et bien aéré.

8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Life Calcium Plus

Numéro de FDS : Life Calcium Plus - Canada

Date de publication : 2024/04/30

Contrôles de l'exposition

Paramètres de contrôle				
Valeurs limites d'exposition professionnelle				
Nom chimique	Type		ppm	mg/m ³
Chlorure de calcium	NET/PEL de l'OSHA	TWA		
	CMA de l'ACGIH	TWA	10 mg/m ³ [1]	[1]
	FOURNISSEUR OEL	TWA	10 mg/m ³	

Notes de bas de page:

1. Pour les particules nuisibles (particules inhalables)

Contrôles d'ingénierie appropriés: Aspiration locale.

Mesures de protection individuelle, telles que l'emploi d'équipements de protection individuelle

Protection des yeux / du visage: Porter des lunettes de sécurité avec écrans latéraux non souples ou des lunettes de sécurité étanches.

Protection de la peau - protection des mains: Porter des vêtements, des gants et des bottes (PVC ou caoutchouc) résistants aux produits chimiques dès qu'il existe un risque de contact avec la peau. Laver les vêtements avant de les porter à nouveau. Maintenir des douches d'urgence à tous les emplacements où un contact avec la peau est imminent. Communiquer avec son fournisseur d'équipement de sécurité local pour aider l'installation à déterminer le bon choix d'équipement de protection individuelle pour les applications ou les opérations. Porter des gants résistants (consulter son fournisseur d'équipement de sécurité). Jeter les gants qui présentent des déchirures, des piqûres ou des signes d'usure.

Protection des voies respiratoires: Aucun appareil de protection respiratoire n'est requis dans des conditions d'utilisation normale. L'utilisation d'un appareil de protection respiratoire homologué par le NIOSH (N95 ou supérieur) devrait être déterminée en fonction de la présence de poussières nuisibles.

Pratiques en matière d'hygiène professionnelle: Pendant l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Retirer et laver les vêtements contaminés avant de les porter à nouveau. Nettoyer régulièrement l'équipement, la zone de travail et les vêtements.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique: Solide

Aspect: Flocons de comprimé blancs.

Odeur: Aucun(e).

pH: Non disponible

Point de fusion: 187°C (369°F) à 773°C (1424°F)

Point d'éclair: Sans objet.

Limite inférieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 0

Limite supérieure d'explosivité ou d'inflammabilité: 0

Pression de vapeur: Pas disponible

Densité de vapeur relative: Pas disponible

Densité relative: 2.15 À 77 degrés F.

Solubilité: 40 % à 68 deg. F (20 deg. C) avec évolution de chaleur

10. Stabilité et réactivité

Réactivité: Aucune donnée disponible.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Life Calcium Plus

Numéro de FDS : Life Calcium Plus - Canada

Date de publication : 2024/04/30

Polymérisation dangereuse: Ne se produira pas.

Stabilité chimique: Stable dans les conditions de stockage recommandées

Conditions à éviter: Formation de poussière.

Produits de décomposition dangereux: Chlore gazeux.

Matières incompatibles: Zinc, trifluorure de brome, éther méthylvinyle.

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

DL₅₀ toxicité aiguë par voie cutanée: 2630 mg/kg (rat)

Remarques :: Chlorure de calcium

DL₅₀ toxicité aiguë par voie orale: 1000 mg/kg - Rat

Remarques :: Chlorure de calcium

Cancérogénicité

Remarques :: Ne contient aucun ingrédient au-dessus des quantités répertoriées comme agent cancérigène.

Commentaires: Voies d'exposition probables :

Inhalation : Peut causer l'irritation des voies respiratoires.

Contact avec les yeux : Irritant pour les yeux.

Contact avec la peau : Peut causer l'irritation de la peau.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

12. Données écologiques

Toxicité en milieu aquatique, aiguë et chronique

Cl 96 heures₅₀: 10650 mg/L (Lepomis macrochirus)

Ce 48 heures₅₀: 2400 mg/L (Daphnia Magna)

Remarques :: Chlorure de calcium

Commentaires: Le produit ne se biodégrade pas et ne s'accumule pas.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination: Éliminer conformément à tous les règlements applicables.

Information rcra/epa relative aux déchets: Ce produit satisfait aux critères de déchets dangereux définis dans la Resource Conservation and Recovery Act (RCRA) 40 CFR 261.

14. Informations relatives au transport

Réglementation du département de transport américaine (DOT)

Désignation officielle de transport de l'ONU: Non réglementé.

15. Informations sur la réglementation

ÉTATS UNIS

Catégorie de risque de la section 311/312 de la SARA

Risques pour la santé de la section 311/312 de la SARA: Non classé.

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Life Calcium Plus

Numéro de FDS : Life Calcium Plus - Canada

Date de publication : 2024/04/30

Substances dangereuses et quantité rapportable (RQ) de CERCLA

Exig. CERCLA: Non.

TSCA (Acte sur le contrôle des substances toxiques)

Statut TSCA: Tous les ingrédients de ce mélange sont conformes à l'inventaire TSCA.

Réglementations

Réglementations d'état: Pas réglementé

La proposition 65 en Californie: Ne contient aucun produit chimique connu dans l'État de Californie comme causant le cancer.

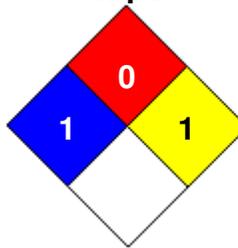
16. Autres renseignements

Date de préparation: 2024/04/30

Classification pour le HMIS

Santé	<input type="checkbox"/>	1
Inflammabilité	<input type="checkbox"/>	0
Risque matériel	<input type="checkbox"/>	1
Protection personnelle	<input type="checkbox"/>	

Codes pour le nfpa



Dénégation de responsabilité du fabricant: Même si des mesures raisonnables ont été prises lors de l'élaboration du présent document, nous n'offrons aucune garantie et ne faisons aucune déclaration quant à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements qu'il contient, et nous n'assumons aucune responsabilité quant à la pertinence de ces renseignements pour les fins prévues de l'utilisateur ou pour les conséquences de son utilisation. Chaque personne doit déterminer la pertinence des renseignements pour leurs fins particulières.